

SYNDICAT MIXTE POLE RIED BRUN COLLEGE DE FORTSCHWIHR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE du 6 DECEMBRE 2017

Sous la présidence de Madame Hélène BAUMERT, Présidente

Madame Hélène BAUMERT souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18h30

Membres présents :

Délégués d'Andolsheim	Mme Elisabeth BRAESCH
	Mme Caroline ROLL
Délégué de Bischwihr	M. Marie-Joseph HELMLINGER
Délégué de Fortschwihr	Mme Hélène BAUMERT
Délégué de Grussenheim	M. Martin KLIPFEL
Délégué de Porte du Ried (Holtzwihr)	M. Bernard GERBER
Délégués de Horbourg-Wihr	M. Christian DIETSCH
	Mme Nathalie SCHELL
	M. Daniel BOEGLER
	néant
Délégué de Jepsheim	M. Marc BOUCHE
Délégué de Muntzenheim	M. Bernard DIRNINGER
Délégué de Porte du Ried (Riedwihr)	M. Jean-Jacques RINGLER
Délégué de Wickerswihr	
Délégués de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach	M. Emmanuel SPITZ

Membre absent excusé : Mme Clarisse MUNCH, Mme Josiane BIGEL

Membre absent non excusé : M. Jean-Claude KLOEPFER

Secrétaire de séance : M. Martin KLIPFEL

Assistait également à la réunion : M. Raphaël KUEHN, directeur général des services

Ordre du jour :

COMPETENCES OPTIONNELLES

B

- B.1. Animations jeunesse
 - B.1.1. Approbation du type d'activités et des tarifs 2018
- B.2. Ecoles maternelles
 - B.2.1. Avenant au marché de transport du RPI du Ried
- B.3. Relais Assistantes Maternelles
 - B.3.1. Avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2015-2019
- B.4. Bâtiments
 - B.4.1. Déclassement de l'ancien bâtiment «Trésorerie »
 - B.4.2. Renouvellement du contrat de nettoyage du bâtiment administratif
- B.5. Ecoles élémentaires
 - B.5.1. Demande de subvention du réseau d'écoles

COMPETENCES OBLIGATOIRES

A

- A.1. Approbation et signature du procès-verbal du 20 septembre 2017
- A.2. Résultats de l'appel d'offre pour le renouvellement du marché gaz
- A.3. Demande de subvention du collège 2018 pour les activités pédagogiques
- A.4. Ouverture de crédits avant le vote du budget

COMPETENCES OPTIONNELLES

B

B. 1.- ANIMATIONS JEUNESSE

B.1.1. Approbation du type d'activités et des tarifs pour l'année 2018

Communes ayant participé au vote : Bischwihr, Fortschwihr, Porte du Ried, Muntzenheim et Wickerswihr

Le Comité Syndical, sur proposition de l'équipe d'animation du Syndicat, approuve à l'unanimité des communes votantes, le type d'activités ainsi que les tarifs correspondants qui seront proposés aux familles pour l'année 2018 selon le tableau ci-dessous.

Ce tableau précise également le type d'encadrement proposé lors de chaque animation.

ANIMATION	Description/Intervenant/Lieu	Encadrement	Tarifs
Art' déco Jardin de saison	Création florale à l'Espace Ried Brun	Intervenant externe fleuriste	10
Art' déco Création mosaïque	Création de sujets en mosaïque à l'Espace Ried Brun	Intervenant externe fleuriste	8
Art' déco Création tableau alu	Création de tableau (peinture, collage ..) à l'Espace Ried Brun	Intervenant externe fleuriste	10
Art' déco Collage serviette	Création collage serviette à l'Espace Ried Brun	Intervenant externe	10
Badminton	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe Anim'Jeunes	6
Base ball	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	gratuit
Basket ball	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Boum	Soirée pour les jeunes de 19h à 23h à l'Espace Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	3
Bowling	Sortie bowling Colmar	Equipe Anim'Jeunes	6
Brico loisirs	Divers bricolages (scrapbooking, peinture sur shirt)	Intervenant Externe	8
Casino	Journée de jeux sur le thème casino	Equipe Anim'Jeunes	8
Cirque	Atelier cirque au gymnase	Intervenant Externe professionnel	6

Couture	Créations diverses (trousses, sacs...)	Intervenant Externe professionnel	10
Croupier	Activité au Ried Brun	Intervenant externe	gratuit
Cuisine	Atelier de cuisine dans un lieu professionnel	Intervenant Externe professionnel de l'animation	8
Cuisine Master Chef	Sortie en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	10
Cuisine des chefs	Atelier cuisine dans un lieu professionnel	Intervenant externe	8
Danse	Activité avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	8
Equitation	Activité à l'écurie du Ried à Artzenheim	Intervenant Externe professionnel + Equipe Anim'Jeunes	8
Escalade	Activité au Gymnase encadré par un professeur d'EPS du collège	Intervenant Externe professionnel professeur EPS du Collège	8
Europa Park	Sortie à Rust	Equipe Anim'Jeunes	35
Fitness	Initiation atelier de remise en forme Gymnase de Fortschwihr ou Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	gratuit
Foot (tournoi)	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Foot en salle	Au Gymnase	Equipe Anim'Jeunes	4
Foot 5	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe Anim'Jeunes	8
GRS Initiation	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Gymnastique initiation	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Golf	Rouffach	Equipe Anim'Jeunes	8
Hand Ball	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
HAPIK (sortie)	Mur d'escalade ludique à Mulhouse	Equipe Anim'Jeunes	12
Jorkiball	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe Anim'Jeunes	8
Kinball	Gymnase de Fortschwihr	Equipe Anim'Jeunes	3
Kayak	Apach Horbourg-Wihr	Intervenant Externe professionnel + Equipe Anim'Jeunes	8
Koh Lanta	Gymnase du Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	4
Loto	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	4
Lasergame	Sortie à Mulhouse	Equipe Anim'Jeunes	14
Lou garou	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	gratuit
Magie	Initiation à la magie	Intervenant externe Professionnel	6
Parc Aventure	Sortie Accrobranche	Intervenant Externe professionnel + Equipe Anim'Jeunes	15

Patinoire	Sortie patinoire	Equipe Anim'Jeunes	6
Pêche	Activité à l'étang de Bischwihr	Equipe Anim'Jeunes	8
Peinture	Activité Peinture acrylique	Intervenant Externe Titulaire Bafa	12
Pétanque	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	3
Ping Pong	Activité à la salle des Fête Muntzenheim	Intervenant Externe associatif retraité	8
Piscine Munster	Sortie à Munster	Equipe Anim'Jeunes	10
Piscine Brisach	Sortie en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach à la piscine SIRENIA	Equipe Anim'Jeunes	5
Pyrogravure	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	10
Poulball	Sortie en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Quizz – question pour un champion	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	6
Rando Kayak	Apach Horbourg-Wihr	Intervenant externe professionnel	14
Roller Initiation	Activité au Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Rugby initiation	Activité en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Sortie vélo	Sortie sur le territoire	Equipe Anim'Jeunes	3
Street golf	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	3
Tennis	Activité à Colmar ou Biesheim	Equipe Anim'Jeunes	8
Tchoukball	Sortie en partenariat avec le Pays Rhin-Brisach	Equipe Anim'Jeunes	3
Tournois Fifa	Tournois de jeux vidéo	Equipe Anim'Jeunes	6
60 sec chrono	Activité de minidéfis	Equipe Anim'Jeunes	8
Jeux de vikings	Activité au Ried Brun	Equipe Anim'Jeunes	gratuit

Pour les communes non adhérentes à la compétence animation jeunesse, les tarifs sont majorés de 50 % à l'exception de l'activité « boum » dont le tarif unique est de 3 €.

Le Comité Syndical adopte également la disposition suivante :

- En cas de non participation d'un enfant inscrit à une activité payée pour cause de maladie ou autres raisons valables, les parents bénéficient d'un avoir d'une durée de validité de 1 an, qui sera déduit sur une activité future de l'enfant. Si durant cette année, cet avoir n'a pas été utilisé, il sera annulé.

B. 2.- ECOLES MATERNELLES

B.2.1. Avenant au marché de transport du RPI du Ried

Communes ayant participé au vote : Bischwihr, Porte du Ried, Muntzenheim et Wickerswihr

Depuis la rentrée de septembre 2017, les 4 communes du RPI du Ried sont repassées à la semaine de 4 jours, soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi est désormais un jour de repos pour les enfants scolarisés dans ces communes.

Il y a donc lieu de modifier le marché de transport réglementant le transport régulier entre ces 4 communes.

Dans le cadre de la convention de délégation avec le Conseil Départemental, il est proposé un avenant au marché avec Voyages Flecher, ci-dessous reproduit :

Montant initial du marché :

Montant HT..... 136 200.00 €
Montant TTC 149 842.00 €

Valeur septembre 2011

Nouveaux horaires applicables à compter de septembre 2017 :

Numéro de circuit		601	601	601	601
Jours de circulation		LMa JV	LMa JV	LMa JV	LMa JV
Numéro de renvoi à consulter					
Bischwihr	Ecole	7.40	11.20	13.10	15.50
Wickerswihr	Ecole	7.45	11.25	13.15	15.55
Riedwihr	Ecole	7.50	11.30	13.20	16.00
Wickerswihr	Ecole	7.55	11.35	13.25	16.05
Bischwihr	Ecole	8.00	11.40	13.30	16.10
Fortschwihr	Ecole	8.05	11.45	13.35	16.15
Bischwihr	Ecole	8.10	11.50	13.40	16.20

Le prix journalier du circuit est rétabli à la valeur initiale du marché après actualisation.

L'incidence économique de l'avenant est évaluée à une économie de 1 327.25 € HT pour la durée restant à courir du marché (1 an).

Prix actuels journaliers € HT du lot (valeur juillet 2017) :

<i>Circuits</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
601	147.79	147.79	91.57	147.79	91.57	0.00
TOTAL	147.79	147.79	91.57	147.79	91.57	0.00

Prix journaliers du lot (€ HT valeur juillet 2017) sont modifiés de la manière suivante :

<i>Circuits</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
601	147.79	147.79	0.00	147.79	147.79	0.00
TOTAL	147.79	147.79	0.00	147.79	147.79	0.00

Ce nouveau tarif journalier sera appliqué à compter de janvier 2018 après actualisation.

Pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017 la journée du mercredi ne sera pas facturée et la régularisation du prix du vendredi donnera lieu à une facture de 787.08 € HT calculée sur une base de 14 semaines de fonctionnement.

Montant initial du marché valeur septembre 2011.....	136 220.00 € HT
Montant actualisé juillet 2017.....	144 839.33 € HT
Montant après avenant n.1 valeur janvier 2014	145 724.29 € HT
Montant après avenant n.1 actualisé juillet 2017	149 786.71 € HT
Montant de l'avenant (valeur juillet 2017).....	- 1 327.25 € HT

Le montant du marché est donc porté à 148 459.46 € HT (163 305.41 € TTC) en montant réactualisé en valeur juillet 2017, sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, d'une part suivant les prestations réellement exécutées et justifiées. et d'autre part par l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

L'avenant est en économie de -0.9 % par rapport au montant antérieur.

Par rapport au montant initial réactualisé, l'évolution globale du contrat est de +2.5 %.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Accepte les dispositions de l'avenant proposé,

Autorise Mme la Présidente à signer cet avenant et toutes pièces afférentes à ce dossier.

B. 3.- RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

B.3.1. Avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Communes ayant participé au vote : Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Jepsheim, Porte du Ried, Muntzenheim et Wickerswihr

Par délibération du 8 février 2017, le Comité Syndical a décidé de transformer le poste à temps non complet (30/35) de l'animatrice du Relais d'Assistants Maternelles en un poste à temps complet (35/35) à compter du 1^{er} mars 2017.

Afin de bénéficier d'aides supplémentaires sur ce poste de la CAF du Haut-Rhin, il est nécessaire de réaliser un avenant au contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 existant.

Une simulation effectuée par les services de la CAF fait état d'une aide supplémentaire attendue de 2 516.08 € sur cette augmentation du temps de travail correspondant au nouveau flux (passage de 0.86 ETP à 1 ETP) à compter du 1^{er} mars 2017.

Une note d'opportunité pour l'intégration de ce nouveau flux dans le contrat Enfance Jeunesse avait été transmise à la CAF le 3 avril 2017.

Mme la Présidente présente le projet d'avenant établi par les services de la CAF sur les bases précitées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Accepte le projet d'avenant proposé,

Autorise Mme la Présidente à signer cet avenant et toutes pièces afférentes à ce dossier.

B. 4.- BATIMENTS

B.4.1. Déclassement du domaine public de l'ancien bâtiment « Trésorerie »

Communes ayant participé au vote : Bischwihr. Fortschwihr. Grussenheim. Porte du Ried et Wickerschihr

Mme La Présidente rappelle la délibération du Comité Syndical du 20 septembre 2017 concernant la réaffectation du bâtiment qui abritait la Trésorerie de Muntzenheim jusqu'au 31 mars 2017 suite au projet de création d'une micro crèche par Mme JENAR, gérante de la société Verdurette au Ried Brun.

Il est proposé de déclasser ce bâtiment d'une surface de 198 m² du domaine public pour qu'il puisse être loué à cette société.

Afin de faire cesser l'usage public de ce bâtiment, le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Considérant la nécessité de procéder au déclassement de ce bâtiment en vertu du code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant la délibération du Comité Syndical du 20 septembre 2017 de réaffectation de ce bâtiment,

Approuve le déclassement de ce bâtiment du domaine public intercommunal pour le faire rentrer dans le domaine privé du Syndicat à compter du 1^{er} octobre 2017,

Charge Mme la Présidente d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement de ce bâtiment situé 26 rue Vauban à Muntzenheim.

B.4.2 Renouvellement du contrat de nettoyage du bâtiment administratif

Communes ayant participé au vote : Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Grussenheim, Muntzenheim, Porte du Ried et Wickerschihr

Mme la Présidente propose de reconduire le contrat de nettoyage pour le bâtiment administratif du Syndicat avec la société SATIS de Ste Croix en Plaine qui donne entière satisfaction depuis 2013.

Le contrat actuel, initié en 2013 et renouvelé en 2016, vient à échéance le 31 décembre 2017.

La société SATIS a fait une proposition le 14 novembre 2017, à savoir 19.87 € HT l'heure. Ce coût pourra être révisé au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice des prix de vente des services de nettoyage aux entreprises.

Le contrat serait passé sur une nouvelle période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Considérant que cette société donne entière satisfaction depuis 2013,

Accepte la proposition de la société SATIS pour un coût de 19.87 € HT/heure sur une base de 9 heures par semaine,

Autorise Mme la Présidente à signer le contrat de prestation de service avec cette société,

Vote les crédits nécessaires qui seront inscrits aux budgets primitifs 2018, 2019 et 2020.

B. 5 - ECOLES ELEMENTAIRES

B.5.1. Demande de subvention du réseau d'écoles

Communes ayant participé au vote : Bischwihr. Muntzenheim. Porte du Ried et Wickerschwihr

Mme Isabelle Lairon, coordonnatrice du réseau d'écoles du Ried Brun sollicite une subvention auprès du Syndicat dans le cadre de l'organisation d'une cérémonie permettant la remise de dons pour l'association ELA.

28 classes du réseau du Ried Brun ont participé à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » organisée par l'Association ELA (Association Européenne contre les leucodystrophies). Cette opération est une action du projet de réseau intitulée « la solidarité pour ELA ». Elle a permis de faire connaître aux élèves la notion de handicap et de les mobiliser de manière solidaire pour les enfants malades atteints de leucodystrophies. L'association ELA est une association agréée par le Ministère de l'Education Nationale et reconnue d'utilité publique.

Les classes ont ainsi pu pendant toute la semaine du 16 au 20 octobre 2017 agir pour soutenir l'association ELA, soit en faisant la dictée d'ELA, soit en prêtant symboliquement leurs jambes aux enfants malades lors d'une course, soit encore en participant à une collecte de dons pour l'association ELA.

Cette cérémonie sera l'occasion de montrer de quelle manière les élèves ont participé à cette opération et l'occasion aussi de remettre à Mme Sturtz, ancienne championne du monde de karaté en 2010 et responsable de l'association ELA en Alsace, l'ensemble des dons collectés par les classes engagées (plus de 19 000 €).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Décide de prendre en charge les frais inhérents à cette cérémonie à hauteur de 50 % du coût total, étant donné que le Syndicat est concerné par la moitié des classes participantes, soit 14 sur 28. Cette prise en charge sera faite sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses que devra produire le réseau d'écoles,

Charge Mme la Présidente d'en informer Mme Lairon.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

A

A.1.- APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCES VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

Sans objections

A.2.- RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ GAZ

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les consommateurs non domestiques dont la consommation de gaz est supérieure à 200 Mwh par an, doivent passer un contrat avec un fournisseur en offre de marché.

Les contrats actuels d'acheminement et de fourniture de gaz naturel viennent à échéance le 31 décembre 2017. Les bâtiments du Syndicat concernés sont les suivants :

- Gymnase du collège de Fortschwihr
- Bâtiments administratifs et culturels de l'Espace Ried Brun

Par délibération du 28 juin 2017, le Comité Syndical a chargé Mme la Présidente de lancer un appel d'offres pour attribuer ce marché à un fournisseur à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 1^{er} novembre 2017 sur le site de l'association des maires du Haut-Rhin et dans le journal l'Alsace, dont l'annonce a paru le 3 novembre 2017 avec une date de remise des offres fixée au 4 décembre 2017.

L'annonce a également paru sur le site Internet du Syndicat.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- Prix des prestations 70 %
- Mémoire technique. proximité commerciale 30 %

Une seule offre à été réceptionnée dans les délais, celle de VIALIS, le prestataire actuel.

Mme la Présidente à procédé à l'examen de cette offre

L'offre est reproduite dans le tableau ci-dessous

		PART ABONNEMENT		PART VARIABLE			TAXES				COUT TOTAL ANNUEL EN € TTC B+E+G+K
		A	B	C	D	E	F	G	I	K	
Nom du site	Volume annuel CAR en KWh	Prix abonnement annuel en € HT	Prix abonnement annuel € TTC TVA 5.5 %	Prix Molécule en €/KWh HT	Part consommation en € HT	Part consommation en € TTC TVA 20 %	CTA * en € HT	Part des taxes de la CTA en € TTC TVA 5.5 %	TICGN* en € HT	Part des taxes TICGN en € TTC TVA 20 %	
Gymnase de Fortschwihr	339 909	1 723.08	1 817.85	0.0307	10 435.21	12 522.25	192.96	203.57	1 998.66	2 398.40	16 942.07
Complexe multi-activités de Muntzenheim	380 180	1 723.08	1 817.85	0.03232	12 287.42	14 744.90	192.96	203.57	2 235.46	2 682.55	19 448.87
TOTAL											36 390.94

*CTA (contribution tarifaire acheminement)

*TICGN (Taxe intérieure consommation gaz naturel)

Par rapport aux tarifs actuels du marché, compte tenu des volumes consommés, l'économie réalisée est de 5 192.72 € /an.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Considérant l'économie réalisée de 5 192.72 € /an par rapport aux tarifs actuels,

Décide de retenir l'offre de la société VIALIS de Colmar sur la base du tableau ci-dessus,

Autorise Mme la Présidente à signer le marché de fourniture et d'acheminement de gaz avec cette société et toutes pièces afférentes.

A.3.- DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE 2018 POUR LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Communes ayant participé au vote : toutes les communes

Une demande de subvention pour les activités pédagogiques 2018 du collège de Fortschwihr a été transmise au Syndicat le 20 octobre 2017.

La demande est reproduite ci-dessous et porte sur un montant de 11 052 €

**DEMANDE DE SUBVENTION 2018
COLLEGE BUDGET 2018 SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES (AP)**

	DEMANDE
Activités pédagogiques et sorties locales – notamment les sorties au Linge pour toutes les classes de 3 ^{ème} . à Augst pour toutes les classes de 6 ^{ème} . au musée du pain de Sélestat pour toutes les classes de 6 ^{ème} . sorties géologiques en montagne et en plaine d’Alsace pour toutes les classes de 5 ^{ème} . sorties au théâtre. sorties à l’opéra. sorties au cinéma	7 000.00 €
VALENCE (Espagne) 5 nuits x 50 élèves x 8 €	2 000 €
ECHANGE DUNNINGEN 3 nuits x 23 élèves x 8 €	552 €
PROJET AVEC ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MULHOUSE (COMMEMORATION ARMISTICE 1918)	1 500 €
TOTAL	11 052 €

Un bilan portant sur la subvention de 9 770 € attribuée en 2017 a été demandé à M. Petitgenet, gestionnaire du Collège.

BILAN UTILISATION DE LA SUBVENTION 2017

	Coûts pris en charge par le collège
Voyage ROME	1 600.00 €
Voyage BERLIN	714.00 €
Echange DUNNINGEN	468.35 €
Voyage PARIS	432.00 €
Activités pédagogiques et sorties locales	7 181.00 €
TOTAL GENERAL	10 395.35 €

Le bilan présenté confirme la bonne utilisation des fonds à des fins pédagogiques.

Une vingtaine de sorties de classes ont été organisées pour l’année civile 2017.

Elles répondent principalement aux axes 2 et 3 du projet d’établissement, à savoir :

AXE 2 : restaurer l’ambition scolaire en contribuant à l’élévation du niveau général de qualification

AXE 3 : promouvoir l’ouverture culturelle

Par rapport à cette demande, Mme la Présidente rappelle qu’une nouvelle convention a été signée en date du 25 septembre 2017 avec le Collège qui exclut à compter du 1^{er} janvier 2018 les prises en charge financières du Syndicat en matière de transport des collégiens vers les piscines et les entrées aux piscines, cette charge étant dévolue au Conseil départemental.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

A l’unanimité des communes votantes :

Décide d’attribuer une subvention de 10 000 € au Collège pour des activités pédagogiques prévues en 2018,

Décide d’inscrire un crédit de 2 000 € au budget pour le fonctionnement de la section sportive du Collège,

Décide d’inscrire ces montants respectifs au budget primitif 2018.

A.4.- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

Communes ayant participé au vote : toutes les communes

Mme la Présidente indique aux membres du Comité Syndical que dans l'attente de l'adoption du budget primitif elle peut être autorisée à engager des dépenses réelles d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent BP : (RAR + nouveaux crédits votés) + DM, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Elle précise que cette mesure permet à la collectivité d'engager des travaux d'investissement nouveaux dès le début de l'année et avant le vote du budget primitif.

Elle se distingue de l'état des restes à réaliser qui correspond à des dépenses engagées en 2017 mais non mandatées au 31 décembre et donc reportées sur 2018. L'ensemble de ces crédits (RAR + ¼ des dépenses) sera ensuite repris dans le budget primitif de l'année 2018 lors de son adoption.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des communes votantes :

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Mme La Présidente,

Décide d'autoriser Mme la Présidente, préalablement à l'adoption du budget primitif 2018 à engager, liquider et mandater dans la limite du quart des dépenses réelles d'investissement prévues au budget primitif 2017 les dépenses réelles d'investissement suivantes :

Budget général M 14

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant BP 2017 + DM 2017</u>	<u>Crédits ouverts Pour 2018</u>
21	Immobilisations corporelles	185 366.74	46 341.68

La séance est levée à 20 h 30.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 21 février 2018.